

211C1591  
FR0000062150-FS0587

29 août 2011

**Déclarations de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**BLEECKER**  
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 29 août 2011, l'Autorité des marchés financiers a été destinataire des déclarations de franchissements de seuils suivantes :

- Mme Muriel Marcihacy-Giraud a déclaré avoir franchi en baisse, le 26 août 2011, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société à responsabilité limitée Thalie qu'elle contrôle, les seuils de 20% du capital et des droits de vote de la société BLEECKER et détenir, directement et indirectement, 213 262 actions BLEECKER représentant autant de droits de vote, soit, 17,48% du capital et des droits de vote de cette société<sup>1</sup>, répartis comme suit :

	<b>Actions et droits de vote</b>	<b>% capital et droits de vote</b>
Muriel Marcihacy-Giraud	211 600	17,35
Thalie	1 662	0,14
<b>Total Muriel Marcihacy-Giraud</b>	<b>213 262</b>	<b>17,48</b>

- M. Philippe Bucheton a déclaré avoir franchi en baisse, le 26 août 2011, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société par actions simplifiée AM Développement qu'il contrôle, les seuils de 20% du capital et des droits de vote de la société BLEECKER et détenir, directement et indirectement, 214 264 actions BLEECKER représentant autant de droits de vote, soit, 17,57% du capital et des droits de vote de cette société<sup>1</sup>, répartis comme suit :

	<b>Actions et droits de vote</b>	<b>% capital et droits de vote</b>
Philippe Bucheton	211 400	17,33
AM Développement	2 864	0,23
<b>Total Philippe Bucheton</b>	<b>214 264</b>	<b>17,57</b>

Ces franchissements de seuils résultent d'une augmentation de capital de la société BLEECKER<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Sur la base d'un capital composé de 1 219 686 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

<sup>2</sup> Cf. prospectus ayant reçu le visa n°11-361 du 10 août 2011.

Le concert composé de Mme Muriel Marcilhacy-Giraud et M. Philippe Bucheton n'a franchi aucun seuil et détient au 26 août 2011, 427 526 actions BLEECKER représentant autant de droits de vote, soit 35,05% du capital et des droits de vote de cette société, répartis comme suit :

	<b>Actions et droits de vote</b>	<b>% capital et droits de vote</b>
Muriel Marcilhacy-Giraud	211 600	17,35
Thalie	1 662	0,14
<b>Total Muriel Marcilhacy-Giraud</b>	<b>213 262</b>	<b>17,48</b>
Philippe Bucheton	211 400	17,33
AM Développement	2 864	0,23
<b>Total Philippe Bucheton</b>	<b>214 264</b>	<b>17,57</b>
<b>Total concert</b>	<b>427 526</b>	<b>35,05</b>